

Déclaration préalable FSU

F3SCT extraordinaire du jeudi 30 mai 2024



Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs les membres de la F3SCT, Mesdames, Messieurs les acteurs de la prévention des risques professionnels,

Nous présentons aujourd'hui le rapport d'enquête produit par la délégation paritaire concernant le suicide d'un enseignant de notre académie et nous aimerions pouvoir faire totalement abstraction du contexte pour nous concentrer sur l'ordre du jour de cette instance. Il est cependant impossible de ne pas avoir à l'esprit le contexte international ou la brutalité des réformes et leurs conséquences sur les collectifs de travail, l'atmosphère de nos établissements et donc les conditions de travail des agents.

Une fois de plus malheureusement, nous sommes réunis suite à un drame qui a secoué un établissement, une profession, toute une académie.

Christophe Dejours, psychiatre et psychologue du travail, lors de sa déposition au procès de France télécom le 10 mai 2019 a déclaré, et nous nous permettons de reprendre ses propos qui ont tout leur sens dans les situations examinées ce jour, même si le drame dont nous parlons aujourd'hui n'a pas eu lieu à proprement parler sur le lieu de travail, *« Un suicide, un seul suicide sur les lieux du travail est tellement grave. Un suicide, à lui seul, signe à la vérité la déstructuration de tout le tissu humain du travail. Il ne constitue pas seulement un acte individuel. Il signifie que tout le milieu humain du travail environnant est fissuré, voire détruit. Un suicide sur le lieu du travail témoigne de ce que la nouvelle organisation du travail a déjà détruit le tissu humain du travail, qu'il n'y a plus de prévenance, plus d'entraide, plus de soutien, plus de solidarité. Le grand nombre de suicides exigé par certains statisticiens pour affirmer le lien entre travail et suicide est une absurdité. Si ce grand nombre est au rendez-vous, c'est encore plus accablant, c'est tout. Mais un seul suicide sur les lieux du travail signifie que toute la collectivité proximale est en danger au plan psychologique. Un seul suicide mériterait qu'on arrête la production immédiatement pour s'attaquer à l'analyse et à la transformation de l'organisation du travail pour conjurer le risque d'une autre catastrophe du même genre. »*

Aujourd'hui, la responsabilité nous incombe de prendre le temps d'analyser la situation qui, même s'il ne s'agit pas d'un suicide sur le lieu de travail, est en lien avec le travail et parle du travail.

Malheureusement nous sommes obligés de faire le constat une fois le plus de terribles carences à l'Education nationale : absence de médecine du travail pour les personnels, lacunes abyssales sur les questions de santé et sécurité au travail, et le constat est pire encore si on s'intéresse aux RPS. Et que dire du sujet de la santé mentale au travail ?

Forts de notre engagement de représentant·es du personnel en F3SCT, et des formations réglementaires et syndicales que nous avons reçues, nous sommes sur le terrain aux côtés des personnels et nous pouvons interroger le travail réel et mesurer la nuisance occasionnée par le travail empêché, les injonctions contradictoires, la perte de sens, les conflits hiérarchiques, la

brutalité des réformes.... La précarité s'intensifie, l'individualisation se généralise, la charge de travail ne cesse d'augmenter.... De toute part des alertes remontent de la part des personnels. Elles doivent être entendues.

Le travail dans le secteur public et dans l'Education nationale est agressé par les nouvelles pratiques de management, l'insuffisance criante de moyens, le mépris envers les agents, la loi de transformation de la FP et toutes les réformes imposées avec une violence et une précipitation toujours plus grandes..... A la pénibilité des tâches s'est ajouté le sentiment de ne pouvoir faire du bon travail, engendrant mal-être, épuisement professionnel, souffrance... Les risques psychosociaux prennent de plus en plus de place, à côté d'autres plus connus comme les troubles musculosquelettiques.

Nous sommes obligés de vous alerter sur des établissements, des services ou des écoles où la souffrance est devenue quotidienne pour un grand nombre d'agents. Tenir un GT « établissements en crise » était un engagement ferme qui avait été pris devant le CSA de notre académie et qui n'est pas tenu. Il n'est plus possible de laisser s'installer et durer de telles situations. Il n'est plus possible d'attendre que survienne un nouveau drame pour avancer.

Nous sommes obligés de vous alerter sur les défaillances trop nombreuses de notre Institution en ce qui concerne la communication et l'accompagnement des équipes lors d'enquêtes administratives, suspension d'un personnel, sanction, présomption de faits... Ces situations, particulièrement lourdes de risques et sources de souffrance, doivent être beaucoup mieux prises en charge, dans une temporalité acceptable et avec une communication adaptée. Nous en sommes très loin pour le moment. Les échanges avec les personnels du lycée Galilée ont montré que l'enquête administrative menée par le MEN comme un certain nombre de décisions administratives prises en lien avec l'établissement à la même période (convocation de personnels, déplacement...) n'ont pas permis d'apaiser le climat de l'établissement, bien au contraire ! Les périodes de tension se sont succédé et le travail mené s'est, de fait, trouvé entravé.

Nous aurons l'occasion d'y revenir tout au long de cette instance mais le rapport met en avant un certain nombre de sujets importants sur lesquelles l'Institution doit avancer : laïcité, gestion de la rumeur, communication, gestion de crise, accompagnement, suivi médical et psychologique des agents, santé mentale, qualité managériale dans les relations hiérarchiques, gestion des conflits et des tensions dans les collectifs de travail...

Les préconisations issues de ce rapport ne sont que le point de départ. Elles doivent être suivies d'engagements de la part de notre employeur et d'un questionnement sincère sur le travail comme cause de souffrance des personnels.

On ne le redira jamais assez : l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité des salariés. Il est donc tenu de supprimer les risques, de les prévenir, et de réparer. Il est donc tenu d'agir !

Les mesures envisagées dans les plans de prévention, circulaires santé et sécurité au travail, protocoles, guides de bonnes pratiques, formations... ne doivent pas se limiter à des incantations pour garder bonne conscience. La gravité de la situation exige des actes !!!

La FSU vous demande, Monsieur le Recteur, de porter toute l'attention nécessaire sur les sujets évoqués aujourd'hui et surtout d'avancer sur une mise en œuvre concrète et courageuse de dispositions visant à réduire les risques et à améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents. Il doit y avoir des actes, des temps forts, des avancées de ces questions au niveau académique. Nous l'avons déjà dit, la rentrée 2024 doit être organisée en ce sens. Les questions de santé et sécurité au travail de tous les personnels doivent, en particulier, être au cœur des réunions de pré-rentrée et du plan de formation académique, les outils doivent être diffusés et utilisés régulièrement, cette préoccupation doit être rappelée régulièrement...

Notre objectif d'améliorer les conditions de travail prend un sens particulier lors de nos travaux d'investigation. Les entretiens que nous réalisons, de manière paritaire, lors des enquêtes de la F3SCT (comme lors des visites), permettent aux agents de mettre une parole sur leur activité et leur souffrance et d'envisager des transformations du travail, des améliorations du fonctionnement de l'Institution grâce aux préconisations qui en ressortent. 1 an. Nous savons que c'est long pour les personnels, qui attendent des réponses dans l'établissement. Mais c'est le temps nécessaire pour aller au bout de cette première étape.

Nous remercions tous les membres de la délégation qui ont participé et se sont particulièrement impliqués dans ce travail ainsi que le cabinet Secafi pour l'accompagnement au plus près à toutes les étapes.